© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Effet de datura questionnement

Par Profil supprimé Postée le 12/10/2017 09:45

> Bonjour,
> Je me demande si j'ai ingerer du datura à mon insu car lors de la consommation d'un space cake jai eu une grosse crise de panique suivis de 5jours de grosse fatigue .
> Ingérer du datura provoque necessairement des hallucinations et de confusions? Car je n'en ai pas eu

---

Mise en ligne le 12/10/2017

Bonjour,

Vous avez ingéré du cannabis à partir d'un space cake et cela a provoqué de fortes angoisses.

Comme vous nous l'aviez exposé dans votre précédente question, vous n'aviez pas l'habitude de consommer ce type de produit.

Les symptômes dont vous parlez, crises d'angoisse, fatigue, peuvent être dus à un bad trip. Pour quelqu'un qui ne connaît pas le cannabis, c'est tout à fait possible.

Le space cake a cette particularité de faire passer le cannabis à travers le filtre de la digestion. Ce procédé provoque une libération d'un stock de THC environ 3h après ingestion. Du fait, le consommateur ne peut pas gérer les effets, comme on peut le faire en fumant. D'où un effet massif quelques heures après ingestion.

En effet, la datura est une plante hallucinogène, et comme vous le dites, nous n'avez pas eu d'hallucinations. Elle se consomme souvent en décoction, et pas en cuisson dans un gâteau.

Peut-être serait il intéressant de consulter un spécialiste en addictologie afin de faire le point avec lui sur votre consommation et sur vos angoisses.

Vous trouverez des liens en fin de message qui vous renvoient vers les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où un psychologue pourra répondre à vos questions.

Selon votre âge (si vous avez entre 12 et 25 ans), vous pouvez vous orienter vers des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC), ou une Maison des Adolescents, qui vous accueilleront gratuitement pour être conseillé et écouté.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre de soins en addictologie: CSAPA

83 boulevard Joseph WAMYTAN
Dumbéa sur Mer
98800 NOUMEA

Tél : 00 687 24 01 66
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 8h-12h00 et de 13h-17h et vendredi de 8h-12h00 et de 13h-16h00.

Voir la fiche détaillée

ASSNC: Dispositif DECLIC (jeunes consommateurs)

7 Ter rue de la République
B.P. P4
98851 NOUMEA

Tél : 00 687 25 50 78
Site web : www.santepourtous.nc/les-thematiques/addictions

Consultat° jeunes consommateurs : Plusieurs lieux de permanences sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Calédonie : Quartiers de Nouméa et de Dumbéa, Paita, La Foa, Mont Dore, Bourail, Koné, Houailou, Koumac, Poindimié (prise de rendez-vous apr téléphone).

Voir la fiche détaillée